



Fédération des Associations
pour l'Insertion sociale
des personnes porteuses
d'une Trisomie 21



FORMATIONS 2006

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES PORTEUSES DE TRISOMIE 21



ORGANISME DE FORMATION - NUMÉRO DE DÉCLARATION : 824 200 555 42

Depuis trente ans, chacun s'accorde à dire que la qualité de vie des personnes porteuses de trisomie 21 a évolué de façon positive. La prise en charge des problèmes médicaux, le recours à la chirurgie pour les malformations cardiaques, l'éducation précoce, la prise en charge paramédicale et éducative, l'insertion sociale et professionnelle sont à n'en pas douter les principales causes de cette amélioration. FAIT 21 et les GEIST 21 y ont contribué de manière importante.

Les évolutions législatives des dernières années (loi 2002-2 et loi du 11 février 2005) mettent en évidence la nécessité d'une formation spécifique pour les professionnels intervenant auprès de personnes en situation de handicap.

FAIT 21 propose de former toute personne concernée par la trisomie 21 : Professionnels, acteurs des secteurs sociaux, médicaux, paramédicaux, éducatifs et parents. Ces actions prennent des formes différentes selon la demande : formation à thème à date fixe à Paris, attestation d'études universitaires en partenariat avec les services de formations médicales et paramédicales continues des universités de Bordeaux et de Saint Etienne, formations sur site dans les services ou établissement (voir fiche en dernière page).

TABLE DES MATIÈRES

FORMATIONS FAIT 21

- **LIENS FAMILIAUX ET AUTONOMIE** jeudi 12 et vendredi 13 janvier 2006
- **DE LA MATERNELLE AU LYCÉE PROFESSIONNEL :
ACCOMPAGNEMENT DE LA SCOLARISATION EN MILIEU ORDINAIRE**
..... jeudi 19 et vendredi 20 janvier 2006
- **PSYCHOMOTRICITÉ ET ÉLABORATION DU GRAPHISME
ET DE L'ÉCRITURE CHEZ L'ENFANT PORTEUR DE TRISOMIE 21**
..... jeudi 2 et vendredi 3 février 2006
- **L'ÉDUCATION
MOTRICE ET PSYCHOMOTRICE** lundi 6 et mardi 7 février 2006
- **DÉVELOPPEMENT DU LANGAGE
ET COMMUNICATION**..... jeudi 9 et vendredi 10 mars 2006
- **L'AUTODÉTERMINATION DES PERSONNES
PORTEUSES DE TRISOMIE 21** jeudi 16 et vendredi 17 mars 2006
- **SANTÉ AU QUOTIDIEN
(HYGIENE, SUIVI MÉDICAL ET BUCCO DENTAIRE)**.....vendredi 24 mars 2006
- **FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE...** jeudi 30 et vendredi 31 mars 2006
- **ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE** jeudi 6 et vendredi 7 avril 2006

ATTESTATIONS D'ETUDES UNIVERSITAIRES

- CONNAISSANCE DE LA TRISOMIE 21
UNIVERSITE DE BORDEAUX - VICTOR SEGALEN** 26, 27 et 28 janvier 2006
- LE SUIVI MEDICAL DES PERSONNES PORTEUSES DE TRISOMIE 21
UNIVERSITE DE SAINT ETIENNE - JEAN MONNET** 18, 19 et 20 mai 2006

CONTACTS ET INSCRIPTIONS

LIENS FAMILIAUX ET AUTONOMIE

OBJECTIF :

Dégager les interdépendances entre la prise d'autonomie de la personne trisomique 21 et l'organisation des systèmes relationnels familiaux tant parentaux que fraternels.

CONTENU :

Distinguer les concepts « autonomie du faire » et « autonomie de l'être », les limites et l'équilibre entre ces deux aspects. Le développement de l'autonomie dans le milieu familial : aspects éducatifs et relationnels. L'accompagnement familial (parents et fratrie) pour constituer un contexte relationnel familial favorable à la prise d'autonomie de la personne trisomique. L'accent sera mis le deuxième jour sur l'impact du handicap sur la construction des liens fraternels et sur la vie de chacun des enfants de la famille. Rôle des professionnels dans l'accompagnement de la personne trisomique adulte.

INTERVENANTS :

- **Mme Bernadette CELESTE :** Docteur en psychologie du développement. Maître de conférences, Université Paris X Nanterre. Auteur de : Le jeune enfant porteur de trisomie 21, Paris, Nathan Université - Recherche longitudinale sur le développement des jeunes trisomiques 21: un partenariat nécessaire In V. Guerdan, J.M. Bouchard, M. Mercier (Ed.)
- **Mme Régine SCELLES :** Professeur des Universités en Psychopathologie Université de Rouen, Membre titulaire du Laboratoire du PRIS. Auteur de Fratrie et handicap, Ed L'Harmattan, Paris, 1997 - Les frères et sœurs des enfants handicapés : une souffrance à prendre en compte, In Construction de soi et handicap mental : L'enfant et l'adulte dans leur environnement familial, social et institutionnel. /s la dr. de Zribi G. Ed ENSP, Paris, 2000.

LIEU : Paris

DURÉE : 2 jours (2 x 7 heures)

Premier jour : 10h00 – 18h00 / Second jour : 9h00 – 17h00

DATES : 12 et 13 janvier 2006

PUBLIC :

Cette formation s'adresse en priorité aux professionnels médicaux, paramédicaux, éducatifs et aux parents.

TARIFS : (repas inclus)

- Inscription au titre de la formation continue : 330 Euros
- Inscription à titre personnel : 230 Euros

NOMBRE DE PLACES : de 15 à 25 personnes maximum

DE LA MATERNELLE AU LYCEE PROFESSIONNEL :

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SCOLARISATION EN MILIEU ORDINAIRE

OBJECTIF :

Sensibiliser les professionnels aux enjeux de l'intégration scolaire et de l'insertion professionnelle de l'enfant, l'adolescent et du jeune adulte porteur de trisomie 21.

CONTENU :

- L'intégration scolaire maternelle et primaire : approche historique, sociale, psychologique, technique (modalités, outils, projet d'intégration...) et le travail partenarial au service de l'enfant et de sa famille.
- L'intégration scolaire au collège et au lycée professionnel (modalités, outils), l'approche du développement de l'autonomie adulte et ses enjeux, la connaissance de l'environnement partenarial en lien avec la formation à l'insertion socio professionnelle adulte.

INTERVENANTS :

- **M. Marc BLIN** : psychologue, directeur du SESSAD du GEIST 21 Yvelines
- **M. Rémy LEBLANC** : directeur du SESSAD du GEIST 21 Mayenne

LIEU : Paris

DURÉE : 2 jours (2 x 7 heures)

Premier jour : 10h00 – 18h00

Second jour : 9h00 – 17h00

DATES : 19 et 20 janvier 2006

PUBLIC : Cette formation s'adresse en priorité aux professionnels médicaux, paramédicaux et éducatifs, et aux parents.

TARIFS : (repas inclus)

- Inscription au titre de la formation continue : 330 Euros
- Inscription à titre personnel : 230 Euros

NOMBRE DE PLACES : de 15 à 25 personnes maximum

PSYCHOMOTRICITÉ ET ÉLABORATION DU GRAPHISME ET DE L'ÉCRITURE CHEZ L'ENFANT PORTEUR DE TRISOMIE 21

OBJECTIF :

Dégager des attitudes thérapeutiques susceptibles de solliciter et de maintenir l'investissement de l'enfant dans l'apprentissage de l'écriture et de l'accompagner vers une autonomie réelle de la communication écrite au sens large du terme.

CONTENU :

- Présentation de trois périodes du graphisme qui représentent des transitions complexes pour l'enfant trisomique (passage de l'idéogramme à la représentation figurative/abord des premiers codes de l'écriture/accès à l'écriture cursive).
- Description des conséquences possibles liées au décalage entre les compétences de l'enfant et la nature des apprentissages qui lui sont proposés, en particulier dans le cadre de l'intégration scolaire et des attentes de l'entourage.
- Formulation de réponses thérapeutiques qui permettraient d'éviter ou de réduire certains écueils comme certaines formes de productions graphiques, une possible démobilitation à l'égard de l'écrit et une perte des finalités du dessin et de l'écriture.
- Présentation des diverses situations et modalités d'utilisation de l'écrit qui permettrait à l'enfant trisomique d'accéder au code et au symbolisme et surtout d'élaborer des représentations signifiantes pour lui.

INTERVENANTS :

- **Mme Nathalie NOACK** : psychomotricienne au GEIST 21 Haute Garonne, chargée de cours à l'institut de Psychomotricité de Toulouse.
- **Mme Catherine JUSTAMOND** : psychomotricienne au GEIST 21 Gard.

LIEU : Paris

DURÉE : 2 jours (2 x 7 heures)- Premier jour : 10h00 – 18h00 / Second jour : 9h00 – 17h00

DATES : 2 et 3 février 2006

PUBLIC : Professionnels médicaux, paramédicaux et éducatifs.

TARIFS : (repas inclus)

- Inscription au titre de la formation continue : 330 Euros
- Inscription à titre personnel : 230 Euros

NOMBRE DE PLACES : de 15 à 25 personnes maximum

L'ÉDUCATION MOTRICE ET PSYCHOMOTRICE

OBJECTIF :

Sensibiliser les professionnels à une pratique de la kinésithérapie adaptée aux besoins des personnes porteuses de trisomie 21 et préciser les techniques spécifiquement développées. Comprendre par ailleurs en quoi le travail en psychomotricité est fondamental pour ces mêmes personnes afin d'accéder à une motricité expressive et adaptée à l'environnement.

CONTENU :

A partir d'éléments théoriques, de photos, de vidéos et d'exemples cliniques nous envisageons la prise en charge de la trisomie 21 en éducation précoce pendant l'enfance et l'adolescence :

- En kinésithérapie :
 - les techniques utilisées, le matériel...
 - la rééducation bucco faciale
- En psychomotricité :
 - le repérage des éléments développementaux spécifiques à la trisomie 21 et les réponses thérapeutiques proposées selon le double regard du psychomotricien sur le corps qui agit et le corps qui exprime.

INTERVENANTS :

- **Mr Christian ROUDON** : psychomotricien au SESSAD du GEIST 21 Loire
- **Mme Rachel VANTIEGHEM** : kinésithérapeute au SESSAD du GEIST 21 Loire

LIEU : Paris

DURÉE : 2 jours (2 x 7 heures)

Premier jour : 10h00 – 18h00

Second jour : 9h00 – 17h00

DATES : 6 et 7 février 2006

PUBLIC : Cette formation s'adresse en priorité aux professionnels médicaux, paramédicaux et éducatifs.

TARIFS : (repas inclus)

- Inscription au titre de la formation continue : 330 Euros
- Inscription à titre personnel : 230 Euros

NOMBRE DE PLACES : de 15 à 25 personnes maximum

DEVELOPPEMENT DU LANGAGE ET COMMUNICATION

OBJECTIF :

Le développement pré linguistique, les débuts du langage et l'évolution chez l'enfant porteur d'une trisomie 21 : perspective développementale et interactionniste.

CONTENU :

L'accent sera mis, avec l'appui de vidéos, sur :

- Le développement de la communication et du langage de l'enfant tout-venant et les secteurs déficitaires chez les enfants porteurs d'une trisomie 21
- Les différences inter individuelles dans les populations d'enfants porteurs d'un handicap
- L'accompagnement parental et l'éducation précoce, puis la prise en charge pour prévenir et pallier un certain nombre de difficultés.

INTERVENANTS :

- **Mme Jacqueline BESSUGES** : Orthophoniste, Chargée d'enseignement à l'institut d'orthophonie de Montpellier.
- **Mme Shirley VINTER** : Orthophoniste, Laboratoire d'Audiophonologie et d'Orthophonie, Maître de Conférences Honoraire à la faculté de Médecine et de Pharmacie de Besançon. Auteur de : Les habilités phonologiques chez six enfants porteurs de trisomie 21. In S. Vinter & J. Rondal (eds.) Langage et cognition chez les personnes présentant un retard mental, Besançon, Presses Universitaires de Franche Comté, Coll. Orthophonie et Logopédie, 2002.

LIEU : Paris

DURÉE : 2 jours (2 x 7 heures)

Premier jour : 10h00 – 18h00

Second jour : 9h00 – 17h00

DATES : 9 et 10 mars 2006

PUBLIC : Cette formation s'adresse aux professionnels médicaux, paramédicaux et éducatifs.

TARIFS : (repas inclus)

- Inscription au titre de la formation continue : 330 Euros
- Inscription à titre personnel : 230 Euros

NOMBRE DE PLACES : de 15 à 25 personnes maximum

L'AUTODÉTERMINATION

DES PERSONNES PORTEUSES DE TRISOMIE 21

OBJECTIF :

Répondre aux questions suivantes : Qu'est-ce que l'autodétermination? Pourquoi amener l'adolescent à être acteur de sa vie? Quels moyens mettre en œuvre pour développer les comportements autodéterminés ?

CONTENU :

- Les droits des personnes en situation de handicap : aperçu au niveau européen
- Définition de l'autodétermination, de ses caractéristiques (autonomie, autorégulation, empowerment psychologique et autoréalisation) et des concepts sous-jacents
- Comment favoriser le développement de l'autodétermination chez des personnes en situation de handicap? : recherches action détaillant la construction d'un outil méthodologique et la mise au point de formations favorisant le développement des comportements autodéterminés - différentes étapes :
 - Premier essai de validation sociale afin de poser les jalons du projet
 - Mise au point de l'outil méthodologique « C'est la vie de qui, après tout ? » composé du guide de l'accompagnant et de l'album du jeune.
 - Les impacts d'une formation à l'autodétermination chez des adolescents en situation de handicap : phases 1 et 2.

INTERVENANTS :

- **Mme Marie-Claire HAELEWYCK** : Docteur en Sciences Psycho-Pédagogiques - Chef de travaux et chargée de cours suppléante au Département d'Orthopédagogie, faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education (Université de Mons-Hainaut - Belgique).
- **Mme Mélanie BARA** : licenciée en sciences psychologiques, secteur handicap - Collaboratrice à la recherche à l'Université de Mons Hainaut - Orthopédagogie.

LIEU : Paris

DURÉE : 2 jours (2 x 7 heures)

Premier jour : 10h00 – 18h00 / Second jour : 9h00 – 17h00

DATES : 16 et 17 mars 2006

PUBLIC : Professionnels médicaux, paramédicaux et éducatifs, et parents.

TARIFS : (repas inclus)

- Inscription au titre de la formation continue : 330 Euros
- Inscription à titre personnel : 230 Euros

NOMBRE DE PLACES : de 15 à 25 personnes maximum

SANTÉ AU QUOTIDIEN

HYGIÈNE, SUIVI MEDICAL ET BUCCO DENTAIRE

OBJECTIF :

Sensibiliser et former les professionnels à la nécessité d'un accompagnement médical spécifique des personnes porteuses de trisomie 21. Aborder les conséquences des troubles provoqués par la trisomie 21 sur la santé bucco dentaire et leurs incidences fonctionnelles. Propositions de suivi thérapeutiques et préventif longitudinal. Nécessité de définir un cadre administratif pour une prise en charge spécifique.

CONTENU :

- Etudes des désordres et pathologies majoritairement rencontrés et de leurs conséquences
- Thérapeutiques et prévention
- Sensibilité et expression de la douleur
- Présentation d'outils et de programme d'éducation spécialisée
- Travail pluridisciplinaire

INTERVENANTS :

- **Dr Bénédicte de FREMINVILLE** : Praticien hospitalier en génétique au CHU de St Etienne, Médecin du SESSAD du GEIST 21 Loire, Co-auteur du Livret de suivi médical de la personne porteuse de trisomie 21.
- **Pr. Martine HENNEQUIN** : Professeur de Chirurgie dentaire à la Faculté de Clermont Ferrand.

LIEU : Paris

DURÉE : 1 jour : de 10h00 – 18h00

DATES : 24 mars 2006

PUBLIC : Tout professionnel médical, paramédical (médecin, orthophoniste, kinésithérapeute, psychomotricien, odontologiste ou orthodontiste).

TARIFS : (repas inclus)

- Inscription au titre de la formation continue : 330 Euros
- Inscription à titre personnel : 230 Euros

NOMBRE DE PLACES : de 15 à 25 personnes maximum

FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

OBJECTIF :

- Définir la nouvelle « professionnalité » du travail social qui rend possible l'insertion professionnelle en milieu ordinaire d'une personne porteuse de trisomie.
- Etudier les techniques de formation et d'accompagnement qui permettent à l'adulte une réelle autonomie dans le travail.
- Définir les conditions d'une insertion professionnelle durable dans l'entreprise.

CONTENU :

- Réflexions générales sur la philosophie intégrative (Une nouvelle professionnalité ? Intégration – Insertion, Les parcours d'insertion professionnelle, Le choix professionnel pour le jeune, La tâche professionnelle, L'insertion dans l'entreprise)
- Eléments réglementaires (COTOREP, Maison Départementale du Handicap, AGEFIPH, Législation du travail en milieu ordinaire et du secteur protégé, Statuts possibles dans le parcours d'insertion, Logiques économiques)
- Questionnement sur la pratique (Comment l'adulte peut faire le choix de son parcours, Place du professionnel dans le parcours, Incidences d'une philosophie intégrative dans le secteur économique)
- Un accompagnement tri-dimensionnel tout au long du parcours (De la personne porteuse de trisomie 21, De l'entreprise, De la famille)
- Les étapes de la mise en oeuvre d'un dispositif dynamique d'insertion (Sensibiliser les acteurs, Décider et préparer l'insertion, Réaliser l'insertion, Pérenniser l'insertion)
- Présentation de plusieurs cas concrets

INTERVENANTS :

- **Mr Pascal FOURNIER**, Directeur Adjoint du Dispositif Jeunes Insertion Handicap – GEIST 21 Mayenne
- **Mme Véronique LOMBAL** : chargée de mission "insertion et accompagnement professionnel" - GEIST 21 Gard

LIEU : Paris

DURÉE : 2 jours (2 x 7 heures) - Premier jour : 10h00 – 18h00 / Second jour : 9h00 – 17h00

DATES : 30 et 31 mars 2006

PUBLIC : Professionnels médicaux, paramédicaux et éducatifs, et parents.

TARIFS : • Inscription au titre de la formation continue : 330 Euros (repas inclus)
• Inscription à titre personnel : 230 Euros (repas inclus)

NOMBRE DE PLACES : de 15 à 25 personnes maximum

ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE

OBJECTIF :

Aborder avec les professionnels et les familles différents modes d'accompagnement de personnes porteuses de trisomie 21, visant à l'exercice effectif de l'autonomie.

CONTENU :

A partir de la description de la conception et du fonctionnement d'un service d'accompagnement à la vie sociale, la réflexion portera, notamment, sur une tentative de définition de l'autonomie, la place des professionnels dans l'économie familiale, la place du « vide » dans l'accompagnement. Les outils élaborés et mis en œuvre dans l'accompagnement seront présentés. Les points d'appui des projets des personnes ainsi que les difficultés rencontrées seront explicités.

INTERVENANTS :

- **Mme Sophie FISCHER** : Chef de service du SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) du GEIST 21 Loire
- **Mr Jean PENNANEAC'H** : Directeur des services du GEIST 21 Loire.

LIEU : Paris

DURÉE : 2 jours (2 x 7 heures)

Premier jour : 10h00 – 18h00

Second jour : 9h00 – 17h00

DATES : 6 et 7 avril 2006

PUBLIC : Cette formation s'adresse en priorité aux professionnels médicaux, paramédicaux, éducatifs et aux parents.

TARIFS : (repas inclus)

- Inscription au titre de la formation continue : 330 Euros
- Inscription à titre personnel : 230 Euros

NOMBRE DE PLACES : de 15 à 25 personnes maximum

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Nom :

Prénom :

Fonction :

Etablissement / Lieu d'exercice :

.....

Adresse :

.....

Code Postal – Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

Formation choisie :

S'inscrit au titre de la formation continue
(Ci-joint un chèque du montant correspondant à l'ordre de F.A.I.T 21)

S'inscrit à titre personnel
(Ci-joint un chèque du montant correspondant à l'ordre de F.A.I.T 21)

L'inscription sera effective à réception du chèque

Je souhaite recevoir une convention de formation

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

- Par téléphone : 04.77.37.87.29
- Par télécopie : 04.77.33.99.02
- Par courrier : FAIT 21–formation – 10, rue Monteil - 42 000 SAINT-ETIENNE
- Par mail : fait21@wanadoo.fr



CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

ATTESTATION – CONVENTION

Une attestation de présence est remise à l'issue de la session
Convention de stage à la demande

LIEU

Le lieu exact des stages se déroulant à Paris sera communiqué aux participants 1 mois avant son déroulement.

INSCRIPTION

L'inscription est effective à réception du chèque.

Clôture des inscriptions : 15 jours avant la date de la formation – avant si le stage est complet.

Tout désistement à moins de 15 jours du début du stage entraîne une retenue égale à 10 % du montant global des frais.

Aucun remboursement effectué en cas d'annulation à moins de 48h00 du début de la formation.

Toute absence à une partie du stage ne donne lieu à aucun abattement de prix.

ANNULATION

F.A.I.T 21 se réserve le droit d'annuler une session 8 jours avant la date.

Dans ce cas, les participants déjà inscrits seront remboursés

ATTESTATIONS UNIVERSITAIRES



**UNIVERSITÉ VICTOR SEGOLEN
DE BORDEAUX**

ET



**UNIVERSITÉ JEAN MONNET
DE SAINT ETIENNE**



ATTESTATION D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES DE BORDEAUX

LA CONNAISSANCE DE LA TRISOMIE 21

OBJECTIF :

Donner à toutes les personnes intéressées par la connaissance et la prise en charge de la trisomie 21 des connaissances générales.

CONTENU :

Annonce du diagnostic postnatal - Cœur et trisomie 21 - Prise en charge médicale des personnes porteuse de Trisomie 21 - Actualité du chromosome 21 - Formation et insertion professionnelles – Développement cognitif et socio-cognitif – La sphère bucco-dentaire – Présentation des Services d'Accompagnement du GEIST Gironde et des professionnels – Intégration scolaire et pédagogique – Dermatologie – La sexualité des personnes porteuses de trisomie 21 – Problèmes neuro-moteurs et difficultés d'apprentissage – Table ronde : demandes familiales, témoignages de personnes concernées et de professionnels.

RESPONSABLES :

Pr. Robert SAURA, Pr. Didier LACOMBE, Pr. Claude CONRI

LIEU :

Université Victor SEGALEN Bordeaux 2.

Cette formation est organisée en partenariat par Le Département de Formation Médicale Continue, La Fédération des Associations pour l'Insertion Sociale des Personnes Porteuses de Trisomie 21 et Le GEIST 21 Gironde.

DURÉE : 3 jours (18 heures)

Premier jour : 9h00 – 18h30

Second jour : 8h30 – 18h00

Troisième jour : 9h00 – 12h00

DATES : 9, 10 et 11 février 2006

PUBLIC : Cette formation s'adresse à toute personne concernée par la trisomie 21 (professionnels médicaux, paramédicaux et éducatifs, parents)

TARIFS : (repas inclus)

• Inscription au titre de la formation continue : 350 Euros

• Inscription à titre personnel : 275 Euros

NOMBRE DE PLACES : de 15 à 20 personnes maximum

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

ATTESTATION D'ETUDES UNIVERSITAIRES DE BORDEAUX

Nom :

Prénom :

Fonction :

Etablissement / Lieu d'exercice :

Adresse :

Code Postal – Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

Formation choisie :

S'inscrit au titre de la formation continue
(Ci-joint un chèque du montant correspondant à l'ordre de F.A.I.T 21)

S'inscrit à titre personnel
(Ci-joint un chèque du montant correspondant à l'ordre de F.A.I.T 21)

L'inscription sera effective à réception du chèque

Je souhaite recevoir une convention de formation

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

• Par téléphone : 04.77.37.87.29

• Par télécopie : 04.77.33.99.02

• Par courrier : FAIT 21–formation – 10, rue Monteil - 42 000 SAINT-ETIENNE

• Par mail : fait21@wanadoo.fr



CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

ATTESTATION – CONVENTION

Une attestation de présence est remise à l'issue de la session
Convention de stage à la demande

LIEU

Le lieu exact des stages se déroulant à Paris sera communiqué aux participants 1 mois avant son déroulement.

INSCRIPTION

L'inscription est effective à réception du chèque.

Clôture des inscriptions : 15 jours avant la date de la formation – avant si le stage est complet.

Tout désistement à moins de 15 jours du début du stage entraîne une retenue égale à 10 % du montant global des frais.

Aucun remboursement effectué en cas d'annulation à moins de 48h00 du début de la formation.

Toute absence à une partie du stage ne donne lieu à aucun abattement de prix.

ANNULATION

F.A.I.T 21 se réserve le droit d'annuler une session 8 jours avant la date.

Dans ce cas, les participants déjà inscrits seront remboursés

OBJECTIF :

Donner à toutes les personnes intéressées par le suivi médical et la prise en charge des personnes porteuses de trisomie 21 des connaissances pluridisciplinaires.

CONTENU :

Actualités du chromosome 21 – Annonce du diagnostic de trisomie 21 – Suivi orthopédique et moteur – Suivi médical – Sexualité – Sphère bucco dentaire – Cœur et trisomie 21 – Sphère ORL – Troubles du sommeil – Accompagnement médico social – Tumeurs – Problèmes neuro moteurs et apprentissages.

RESPONSABLES : Pr. Vincent GAUTHERON

LIEU :

Université Jean Monnet - Saint Etienne, Faculté de Médecine Jacques Lisfranc.

Cette formation est organisée en partenariat par :

- Le service génétique CHU de Saint Etienne
- Le service de médecine physique et de réadaptation CHU de Saint Etienne
- FAIT 21
- Le département de formation médicale et paramédicale continue

DURÉE : 3 jours (18 heures)

Premier jour : 9h00 – 18h30

Second jour : 8h30 – 18h00

Troisième jour : 9h00 – 12h00

DATES : 18, 19 et 20 mai 2006

PUBLIC : Professionnels médicaux, paramédicaux et éducatifs, et parents.

TARIFS : (repas inclus)

• Inscription au titre de la formation continue : 360 Euros

• Inscription à titre personnel : 290 Euros

NOMBRE DE PLACES : de 15 à 20 personnes maximum

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

DÉPARTEMENT DE FORMATION MÉDICALE ET PARAMÉDICALE CONTINUE

Faculté de Médecine - 15 rue Ambroise Paré - 42023 ST ETIENNE CEDEX 2

Secrétariat : Téléphone : 04 77 42 14 08 - Fax : 04 77 42 14 31

FORMATION SUR SITE

Chacune de ces formations peut s'effectuer sur site (service ou établissement). FAIT 21 peut aussi étudier toute demande de formation collective.

Nous consulter au 04 77 37 87 29 ou nous adresser cette fiche dûment remplie.

Etablissement :

.....

Adresse :

.....

Code Postal – Ville :

Personne à contacter :

Fonction :

Téléphone :

Adresse mail :

Type de formation demandée :

.....

.....

Nombre de demi journées :

Intervenant souhaité (compétences) :

.....

.....

.....



F.A.I.T 21 : nos coordonnées

DIRECTION TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

10 rue du Monteil – 42000 Saint Etienne

Tél. (33) 04 77 37 87 29

Fax. (33) 04 77 33 99 02

fait21@wanadoo.fr

www.fait21.org



Geist Soleil

Le trimestriel de la trisomie 21

Fédération des Associations pour l'insertion sociale des personnes portuses de Trisomie 21 - Groupe d'Étude pour l'insertion sociale des personnes portuses de Trisomie 21



après l'annonce
du diagnostic
de trisomie 21 ...

n°26 - avril 2001 - 5 euros



GEIST SOLEIL : Le trimestriel de la trisomie 21
Education précoce, Intégration scolaire, Formation et insertion professionnelle

Pour vous abonner : FAIT 21 - 10 rue du Monteil - 42000 St Etienne
Pour consulter les sommaires en ligne et commander un exemplaire précis www.fait21.org